



LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME XVII, NUMÉRO 8

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 3 avril 2018.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Les membres du Conseil ont autorisé la consultation relative au Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Patriotes : *Tous Patriotes pour la réussite!* auprès de divers organismes.

Les détails en lien avec la tenue de cette consultation sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire des Patriotes : www.csp.ca, à l'onglet « Tous Patriotes pour la réussite! ».

La date limite pour déposer un avis est fixée au 3 mai 2018.

Le Plan d'engagement vers la réussite sera adopté lors de la séance du Conseil des commissaires du 5 juin 2018.

- Le Conseil a résolu de présenter une demande d'allocation au Ministère dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028 pour :
 - » Agrandir l'école secondaire de Chambly en doublant sa superficie actuelle afin d'y accueillir les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire;
 - » Agrandir l'école primaire De Salaberry, afin de porter sa capacité à 3-18-0-2.
- Le Conseil a formé un comité de consultation afin de réviser le plan de répartition

du secteur Mont-Saint-Hilaire/Otterbrun Park.

Cet exercice de révision est nécessaire en raison de la construction d'une nouvelle école primaire qui ouvrira ses portes à la rentrée 2019.

Le comité a pour mandat d'analyser le plan de répartition actuel afin de soumettre à la consultation des conseils d'établissement des écoles et des parents de ce secteur, des hypothèses de nouveau plan.

Le résultat de cette consultation sera soumis au Conseil des commissaires pour décision. Le comité pourra aussi recommander au Conseil, s'il y a lieu, l'adoption des mesures particulières en lien avec la mise en place du nouveau plan de répartition.

- Le Conseil a adopté le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Le Plan triennal est un document qui établit, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions

d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

- Le Conseil a adopté la Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019. Cette liste découle du Plan triennal.
- Le Conseil a adopté les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019.

Les actes d'établissement découlent du Plan triennal.

- Les membres du Conseil ont adopté la *Politique relative aux services aux dîneurs*, telle que révisée. Celle-ci sera disponible sur le site Web de la Commission scolaire à www.csp.ca à l'onglet « Publications ».

- En prévision de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui se tiendra les 25 et 26 mai prochain, le Conseil des commissaires a désigné quatre de ses membres pour agir à titre de délégués.

Ces quatre membres ont également été désignés pour participer au congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui se tiendra les 24 et 25 mai à Québec.